

## Compte-rendu de séance

### Groupe de travail – Mise en place d'un prototype du PSBC

Date : 3 octobre 2025

#### Animateurs :

- **Guillaume Debout**, chef du LABO, pôle de conservation, restauration et imagerie scientifique, la Fabrique de patrimoines en Normandie
- **Lise Gilbert**, chargée de mission GASP, Groupe d'Aide en cas de Sinistre Patrimonial, la Fabrique de patrimoines en Normandie
- **Stéphane Lecouteux**, chargé de secteur Bibliothèque / Patrimoine écrit et médiation, Normandie Livre et Lecture

#### Participants :

- **Alexia Delepine**, technicienne des Monuments Historiques, UDAP Eure (27)
- **Adjudant Stéphane Dubourdieu**, service planification opérationnelle et protection du patrimoine, référent patrimoine SDIS 14
- **Baptiste Etienne**, responsable de la bibliothèque patrimoniale d'Avranches (50)
- **Élise Fin-Osinski**, Responsable de la base de données mutualisée des collections du Réseau des musées de Normandie, la Fabrique de patrimoines en Normandie
- **Clémence Guerrier**, responsable du musée Quesnel Morinière, Coutance (50)
- **Capitaine Fabien Lecoeur**, chef du groupement prévision sud, référent patrimoine SDIS 76
- **Anyssia L'Hotellier**, responsable du pôle Bibliothèque, iconographie, conservation, Archives départementales du Calvados (14)
- **Lieutenant Florent Pizzala**, adjoint au chef du Service Prévision et Préparation opérationnelle, référent patrimoine, SDIS 50
- **Louise Roger-Estrade**, chargée de la documentation et responsable du service archives, Fabrique des Savoirs, Elbeuf (76)
- **Lieutenant Cyril Tarcy**, chef de service planification opérationnelle et protection du patrimoine, référent patrimoine SDIS 14

#### I. Présentation du contexte et des objectifs du groupe de travail – Lise Gilbert

Il est désormais possible de prendre davantage de recul sur la rédaction du PSBC. Aujourd'hui, plusieurs prototypes nationaux (C2RMF, MISSA) et régionaux (SDIS -Hauts-de-France, SDIS de la Manche) existent. Toutefois, malgré l'existence de ces modèles, le

manque d'harmonisation ne permet pas toujours aux pompiers normands de s'approprier pleinement le PSBC. C'est en partie à leur demande qu'un groupe de travail a été mis en place.

Ce groupe a pour objectif de produire un prototype répondant à plusieurs critères :

- Opérationnel et normalisé à l'échelle de la Normandie ;
- Synthétique, lisible et facile à prendre en main ;
- Adaptable à toutes les structures patrimoniales (monuments historiques, musées, bibliothèques, archives,).

Plusieurs référents ont été sollicités, chacun pour son expérience et ses connaissances sur le sujet, sa localisation géographique, ainsi que son appartenance à une institution différente. Le groupe est composé au total de 18 personnes.

Nom, Prénom	Fonction - Structure	Département
Adjudant Stéphane Dubourdieu	Service planification opérationnelle et protection du patrimoine, référent patrimoine SDIS 14	Calvados
Agnès Leroy	Conseillère Livre et Lecture, DRAC	Normandie
Alexia Delépine	Technicienne des Monuments Historiques, UDAP Eure	Eure
Anyssia L'Hotellier	Responsable du pôle Bibliothèque, iconographie, conservation, Archives Départementale du Calvados	Calvados
Baptiste Etienne	Responsable de la bibliothèque patrimoniale d'Avranches	Manche
Capitaine Fabien Lecoeur	Chef du groupement prévision sud, référent patrimoine SDIS 76	Seine-Maritime
Capitaine Guillaume Lalande	SDIS 50, référent Bouclier Bleu section normande	Manche
Capitaine Renan Morey	Service planification opérationnelle et protection du patrimoine, référent patrimoine SDIS 14	Calvados
Clémence Guerrier	Responsable du musée Quesnel Morinière, Coutances	Manche
Commandant Picot	Caserne Coutances, référent patrimoine, SDIS 50	Manche
France Poulain	Architecte des Bâtiments de France, UDAP Eure	Eure

Lieutenant Jérôme Maréchal	Service prévision, groupe de prévision et prévention des risques incendie, référent patrimoine, SDIS 27	Eure
Lieutenant Florent Pizzala	Adjoint au chef du Service Prévision et Préparation opérationnelle, référent patrimoine, SDIS 50	Manche
Lieutenant Sébastien Hubert	Groupement Gestion des Risques / Prévision, SDIS 61	Orne
Louise Daguet	Responsable du département des ressources documentaires, Caen	Calvados
Michael Monnier	Responsable des collections patrimoniales et de la conservation préventive, Bibliothèque Villon, Rouen	Seine-Maritime
Milena Glicenstein	Directrice adjointe, musée des Beaux-Arts de Caen	Calvados
Louise Roger-Estrade	Chargée de la documentation et responsable du service archives, Fabrique des Savoirs, Elbeuf	Seine-Maritime
Élise Fin-Osinski	Responsable de la base de données mutualisée des collections du Réseau des Musées de Normandie (LFPN)	Normandie

Pour le moment, il est prévu que le groupe se réunisse en trois séances à l'automne 2025 :

- **3 octobre** : retours d'expérience sur la rédaction des PSBC et analyse de PSBC
- **20 novembre** : établir une charte graphique et une organisation du PSBC
- **11 décembre** : validation du prototype du PSBC par le groupe de travail (et test ?)

Le groupe de travail est animé par Lise Gilbert, accompagnée par Guillaume Debout et Stéphane Lecouteux. L'ensemble des ressources est partagé sur une session AGORA disponible à tous les participants.

## II. Retours d'expérience sur la rédaction d'un PSBC et leur mise en œuvre lors d'exercice – ensemble des participants présents

Le tour de table des participants a permis à chacun de se présenter, de faire connaissance avec le groupe et de partager son expérience et ses connaissances autour du PSBC.

Plusieurs éléments ont été relevés :

**Concernant la méthodologie de rédaction du PSBC :**

- La rédaction du PSBC peut s'avérer complexe pour les gestionnaires de collections. Un accompagnement progressif par les pompiers est essentiel, notamment pour offrir un soutien psychologique et mettre l'accent sur l'efficacité de l'intervention en cas de sinistre. Toutefois, même si les recommandations évoluent, il est important que les conseils prodigués soient homogènes à l'échelle du département voire de la région.
- Le PSBC peut et doit avoir un impact sur la gestion des collections. Sa finalisation implique souvent des mouvements d'œuvres (exemple : des ouvrages initialement situés dans des zones difficiles d'accès en cas de sinistre sont déplacés vers des zones plus accessibles), ainsi qu'un meilleur signalement (installation de repérages visuels et colorés des œuvres ou/et des zones à protéger ou à évacuer en priorité en cas de sinistre).
- Les pompiers disposent d'autres outils (fiche réflexe, plan ETARE) pour certains établissements, qui viennent en complément du PSBC. Il faut donc veiller à ne pas surcharger les PSBC d'informations déjà présentes ailleurs et donc inutiles.
- La mise à jour du PSBC est souvent difficile à mettre en œuvre, en raison d'un manque de temps, de ressources humaines et financières. La coopération entre pompiers et gestionnaires de collections est donc primordiale.
- Plusieurs gestionnaires présents ont combiné différents modèles existants pour concevoir leur propre version du PSBC.
- Lors de la mise en place d'un exercice testant le PSBC, l'ensemble de l'équipe de la structure doit être impliqué.
- Le PSBC constitue également un outil pédagogique pour les équipes et de sensibilisation à la gestion des sinistres.
- La difficulté d'accès au PSBC lors d'un sinistre a été évoquée à plusieurs reprises.

**Concernant la forme et le contenu du PSBC :**

- **Une fiche de suivi**, à compléter à la suite d'une visite des services de secours ou d'un exercice, récapitulant les décisions prises et les modifications nécessaires, pourrait être un outil pertinent.
- **Une charte graphique homogène** faciliterait le travail des pompiers référents, la formation des équipes des services de secours et guiderait plus efficacement les rédacteurs du document.
- Les deux parties du PSBC (partie fonctionnelle et partie opérationnelle selon le modèle du C2RMF) doivent être conservées, mais les participants ont proposé de modifier la terminologie : une **partie « sapeurs-pompiers »**, et une **partie « institution »**.

- **L'annuaire des personnes mobilisées** dans le cadre du PSBC doit être intégré. Les participants ont débattu de sa place dans le document et de son public cible (sapeurs-pompiers ? référents PSBC ?).
- Le PSBC doit contenir un **maximum de visuels et de schémas**, et un minimum de texte.
- **L'harmonisation du vocabulaire** entre pompiers et gestionnaires de collections est indispensable et constitue un axe de travail prioritaire pour le groupe.
- De nombreux participants ont eu recours à **PowerPoint** pour la réalisation de leur PSBC.
- La priorisation des œuvres est un point essentiel. Les participants se sont interrogés sur la pertinence d'une réflexion **par œuvre ou par zone à protéger/évacuer**. Certaines zones mêlent collections patrimoniales majeures et éléments moins sensibles (archives, bibliothèques, monuments privés).
- Les listes d'œuvres sont essentielles, mais doivent être repensées pour répondre à deux objectifs distincts : un usage **opérationnel** (évacuation et protection par les pompiers), puis un usage documentaire (traçabilité et traitement par les gestionnaires).
- Les échanges ont également porté sur la **träçabilité** des œuvres et la manière dont celle-ci doit être intégrée au PSBC (étiquettes, codes-barres, logiciels de type SINUS, etc.).
- Le PSBC doit être présenté au format **A3**.

### III. Analyse des prototypes de PSBC et de PSBC partagés – ensemble des participants

Les participants ont été divisés en deux groupes. Ils ont analysé une quinzaine de PSBC (partagés sous format imprimé avec l'autorisation de leur rédacteur). Ils ont suivi notamment une grille d'analyse proposé par Guillaume Debout et Lise Gilbert et validée par l'ensemble du groupe en amont (cf. Annexe)

Musée Nicolas Poussin	Les Andelys, Eure
Musée Blanche Hoschedé-Monet	Vernon, Eure
Musée d'art moderne André Malraux (fiches prioritaires)	Le Havre, Seine-Maritime
French Lines & Compagnies, patrimoines maritime et portuaire	Le Havre, Seine-Maritime
Musée Quesnel-Morinière	Coutance, Manche
Musée Beauvoisine	Rouen, Seine-Maritime
Bibliothèque patrimoniale d'Avranches	Avranches, Manche
Musée d'Histoire de la Vie Quotidienne	Saint-Martin-en-Campagne, Seine-Maritime
Ecomusée de la Baie du Mont Saint-Michel / Département de la Manche	Vains, Manche

Musée des Beaux-Arts de Caen	Caen, Calvados
Musée municipal de Vire	Vire, Calvados
Cathédrale d'Evreux	Evreux, Eure
Prototype du C2RMF / musée	France
Prototype MISSA / monuments historiques	France
Prototype Hauts-de-France / toutes structures	Hauts-de-France
Prototype Manche / toutes structures	Manche

En complément de ces prototypes et PSBC, Anyssia L'Hotellier a également communiqué le prototype en cours de réalisation, produit par le Service Interministériel des Archives Française (SIAF).

### ➤ **Relevé d'une prise de décisions – ensemble des participants**

#### **1. Format du document**

- Il se compose d'une partie « sapeur-pompier » et d'une partie « institution »
- Le document doit être paginé.
- Il doit comporter un sommaire avec un code couleur.
- Il doit être plastifié.
- Il doit être imprimé en format A3 et en couleur.
- Les pages « intervention » doivent être détachables, et chaque page « intervention » doit comporter : au verso, un ou des plans permettant aux pompiers de facilement se repérer dans l'espace pour se rendre rapidement dans la zone d'intervention ; au verso, un repérage visuel des œuvres prioritaires à protéger et à évacuer qui doit permettre aux pompiers d'intervenir le plus efficacement possible.

#### **2. Analyse des risques**

- Cette analyse est pertinente uniquement si elle est liée à la nature des objets.
- Le PSBC se concentre sur les œuvres à sauver : l'analyse des risques, internes et externes, ne doit donc pas apparaître dans la partie "sapeur-pompier".
- Elle est en revanche primordiale pour la structure patrimoniale, notamment en amont du PSBC, et doit figurer dans la partie "institution".

### 3. Plans

- Les plans de coupe sont essentiels. Ils doivent être présentés sous une forme schématique ou sous forme de croquis, la plus simple possible.
- L'orientation des plans doit être toujours identique et indiquée par une boussole.
- L'adressage de chaque zone doit être lisible et écrit en grands caractères.
- Les pages contenant les plans de salle en vue aérienne doivent comprendre deux éléments :
  - ➔ Un plan général de la salle
  - ➔ Un plan zoomé de la zone à protéger ou à évacuer.
- La sélection des plans est cruciale : les zones sans œuvres à protéger ou à évacuer ne nécessitent pas de plan.
- Le zonage en couleur reste facultatif, mais il peut être indispensable, notamment pour les monuments historiques.
- Les accès principaux et secondaires doivent être clairement indiqués.
- Les pompiers ont besoin d'accéder aux informations suivantes sur les plans :
  - Localisation du Point de Rassemblement des Œuvres (PRO)
  - Localisation de la zone de traitement
  - Localisation de la réserve d'approche (notamment le matériel de décrochage et les caisses essentielles)
  - Localisation des œuvres prioritaires

### 4. Œuvres prioritaires

- Il faut indiquer si certains objets présentent des risques spécifiques.
- Le PSBC doit permettre à un pompier de comprendre clairement la manœuvre opérationnelle à réaliser pour évacuer ou protéger les œuvres (ordre des opérations).
- Une réflexion par zone doit être privilégiée, plutôt qu'une réflexion œuvre par œuvre, sauf cas particuliers à définir.
- Un bordereau/liseré de couleur doit être utilisé pour identifier les œuvres prioritaires.
- Une fiche d'œuvre peut être accompagnée, de manière facultative, d'une photographie de l'objet manipulé et de consignes claires.

- Un système recto-verso peut être envisagé :
  - Recto : fiche d'œuvre ou fiche de zone prioritaire
  - Verso : plan de la zone correspondante
- Informations essentielles à faire figurer sur chaque fiche :
  - Côte ou numéro d'inventaire
  - Poids (facultatif, pour les objets volumineux)
  - Dimensions
  - Nombre de personnes nécessaires pour la manipulation
  - Précision sur le système d'accroche ou de décrochage

*Recommandation générale :* réduire le nombre d'œuvres priorisées

## 5. Liste des œuvres prioritaires

- La liste doit être présente en trois exemplaires :
  - Deux dans la partie "sapeur-pompier" : à la fin de chaque zone prioritaire et comme outil pratique à utiliser sur le PRO. Il doit s'agir d'une liste restreinte.
  - Une dans la partie "institution". Il doit s'agir d'une liste exhaustive et détaillée.
- Une colonne de pointage est requise.
- Les informations à faire figurer doivent être harmonisées (à valider lors de la prochaine séance).
- Laisser des lignes vierges pour pouvoir ajouter des œuvres évacuées par opportunité.

## 6. Moyens humains et matériels

- La procédure de déclenchement du PSBC figure dans la partie "institution".
- L'organigramme et/ou logigramme figure également dans la partie "institution".
- Les contacts principaux en cas de déclenchement du PSBC doivent apparaître dans la partie "sapeur-pompier".
- La liste du matériel se trouve dans la partie "institution", à l'exception de la réserve d'approche, qui peut figurer directement dans la zone concernée.

## Autres remarques

- Éviter les formulations négatives de type "ne pas" dans le document.
- Accessibilité du PSBC :
  - Faut-il recommander l'impression de quatre exemplaires ?
  - Les emplacements des clés peuvent-ils apparaître dans le PSBC ?
- Un système d'étiquetage des œuvres peut-il être pertinent pour la traçabilité dans le cadre du PSBC ?
- La liste des œuvres sous la forme d'un tableau avec un certain nombre d'informations doit être précisée.
- Possibilité de logiciels Libre Office : Impress (outil type powerpoint), Draw (outil de dessin), Calc (outil de tableur)
- Faudra-t-il fournir un modèle de PSBC sous divers formats informatiques ?

*Lise Gilbert, chargée de mission du GASP*